



## Appel de cotisation **SahCM - 2026**

Chers adhérents

Nous sommes heureux de vous compter parmi les membres de notre association et vous remercions pour votre fidélité. Vous pouvez dès à présent nous faire parvenir le règlement de votre cotisation pour l'année 2026.

Votre adhésion à la SahCM constitue un soutien au travail de nos bénévoles, chercheurs, archéologues et historiens, ainsi qu'à nos actions de médiation, de valorisation et de sauvegarde du patrimoine. Elle contribue au financement du fonctionnement de l'association et de sa bibliothèque, de nos activités, ainsi que de l'édition de notre bulletin annuel.

Le montant de la **cotisation 2026** reste inchangé à **30 €** (hors atelier de sculpture). La cotisation couple est fixée à 50 € et donne droit à un seul bulletin. Le règlement peut être transmis par chèque à l'ordre de la SahCM, accompagné du coupon ci-dessous. Nous acceptons également les paiements en espèces ou par carte bancaire au siège de l'association, ainsi que les règlements en ligne via HelloAsso.

Le bulletin annuel vous sera remis lors de l'Assemblée Générale du 11 avril prochain ou pourra être retiré au siège de l'association après cette date. Il sera expédié par voie postale (envoi groupé aux frais de la SahCM) d'ici fin avril pour ceux qui n'auront pas pu venir le récupérer.

Enfin, pour aller plus loin dans votre soutien, vous avez la possibilité d'effectuer un don du montant de votre choix. Celui-ci ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé. Votre soutien est précieux : il nous permet de poursuivre et de développer les nombreux projets portés par l'association.

Confiant dans la continuité de votre engagement à nos côtés, je vous prie d'agréer, chers adhérents, l'expression de mes sincères salutations.

Pour la SahCM,  
Romain CHARRIER  
Votre président



### Coupon renouvellement adhésion 2026

à retourner accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la SahCM, 8 rue Mauny 17100 Saintes.

Je, soussigné ....., souhaite renouveler mon adhésion à la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime pour l'année 2026 :

- Cotisation individuelle 30 €  
 Cotisation couple 50 € (indiquer ci-dessus les deux noms)

Je désire faire un don d'un montant de ..... € et souhaite recevoir un reçu fiscal sur le courriel suivant .....

Mon bulletin annuel sera > retiré lors de l'AG ou au siège de la SahCM à partir du 11 avril  
(rayer la mention inutile) > envoyé par courrier (aux frais de la SahCM)

Date et signature